

Décision

Générale

colonial

Décision n° 789 CONCERNANT LES MINISTERES

n° 789

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juillet 1961

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro

31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à la Mission des Pères et Sœurs de Boulaos une remise gracieuse de la somme de vingt cinq mille francs (25.000 fr.), montant des ordres de recette n° 1062 et 1063 du 10 avril 1961 et représentant des taxes de vidange effectuée par le Service de la Voirie pendant les mois de mars et novembre 1960.